

ŒUVRONS ENSEMBLE VERS UNE PÊCHE ARTISANALE DURABLE !

CHERBOURG, le 3 avril 2023

Depuis 3 ans, nous n'arrêtons pas d'essayer des crises pouvant compromettre toute notre filière de la pêche. Le Président Dimitri ROGOFF, le Conseil, les salariés et tout le CRPM œuvrent **pour défendre les intérêts généraux de la pêche artisanale normande !**

- **BREXIT** : Après 3 années à défendre coûte que coûte des accès aux eaux britanniques et des îles anglo-normandes, **nous persistons à demander à travailler avec l'Etat pour maintenir nos activités dans ces eaux !**
- **Politique Commune des Pêches (PCP)**: Nous demandons que nos mesures techniques dans nos eaux soient appliquées pour tous au niveau européen : anneaux de 97mm pour la pêche de la CSJ, grille de tri pour la pêche des bulots... **Nous persistons à demander une vraie régionalisation des mesures de gestion européennes coconstruites avec le CRPM et la non application de l'obligation de débarquement pour la pêche artisanale !**
- **QUOTAS** : Nous n'avons pas en gestion les espèces soumises à TAC et Quotas. La répartition des quotas est obsolète et incompréhensible. **Nous persistons à demander de revoir cette répartition et le fonctionnement même des quotas !**
- **SENNE** : Nous persistons à demander un encadrement strict de cette pratique en Manche Est : limitation en jours de mer, limitation à des navires de moins de 25 mètres, interdiction des 12 milles à la senne !
- **USAGES EN MER** : Nous sommes confrontés à des usages toujours plus nombreux : éoliens en mer, câbles, extraction des granulats, artificialisation de l'estuaire ... **Nous persistons à demander la priorité à l'exercice de la pêche face aux projets industriels en mer !**
- **GAZOLE** : Nous sommes face à l'explosion des prix du gasoil. **Nous persistons à demander des mécanismes d'accompagnements pérennes tout en travaillant sur la transition énergétique !**
- **AIRES MARINES PROTÉGÉES/NATURA 2000** : Nous sommes impliqués dans la co-construction des zones depuis 2008 afin de défendre les intérêts de la pêche artisanale. **Nous persistons à demander la mise en place d'étude d'impact et de cellule de concertation !**

Le CRPMEM de Normandie représente l'ensemble des pêcheurs : pêche embarquée et pêche à pied !

Le travail réalisé conjointement par l'équipe du comité avec les professionnels, a démontré son intérêt et son efficacité en faveur d'une pêche rentable et respectueuse de son environnement. D'Est en Ouest, dormants, trainants et pêcheurs à pied bénéficient d'une gestion des espèces. Ces missions de service public nous sont déléguées par l'Etat.

Continuons ensemble à préserver le modèle artisanal qui est notre force normande !

Le CRPMEM de Normandie reste à votre disposition pour répondre à vos questions !

Le site internet du comité présente toutes les informations en toute transparence sur

www.comite-peches-normandie.fr

HOTLINE

pour vous répondre et/ou noter vos questions :

BLAINVILLE/MER et GRANVILLE : 02 33 50 05 93

CHERBOURG : 02 33 44 35 82

DIEPPE : 02 32 90 15 88

SAINT-VAAST-LA-HOUGUE : 02 33 54 44 57

CDPMEM CALVADOS – antenne de TROUVILLE : 02 31 98 40 66

CDPMEM CALVADOS – antenne de GRANDCAMP : 02 31 22 62 65

CDPMEM CALVADOS – antenne de PORT-EN-BESSIN : 02 31 21 70 82

contact@comite-peches-normandie.fr